

Syndicat France Police - Policiers en Colère

Grille tarifaire 2025

Personnels actifs du ministère de l'Intérieur	
Cadet	15 €
Policier adjoint	25 €
Élève gardien de la paix	30 €
Gardien de la paix stagiaire	45 €
Gardien de la paix	75 €
Brigadier-chef de police	85 €
Major de police	95 €
Réserviste de police	70 €
Élève Officier de police	50 €
Capitaine de police	140 €
Commandant de police	150 €
Commandant divisionnaire de police	170 €
Élève commissaire de police	50 €
Commissaire de police	145 €
Commissaire divisionnaire de police	160 €
Commissaire général de police	190 €
Personnels administratifs du ministère de l'Intérieur	
Adjoint administratif	50 €
Secrétaire administratif	65 €
Attaché	80 €
CAIOM	90 €
Personnels techniques du ministère de l'Intérieur	
Adjoint technique	50 €
Ouvrier d'État	60 €
Personnels scientifiques du ministère de l'Intérieur	
ASPTS	50 €

Technicien	65 €
Ingénieur	80 €
Personnels contractuels du ministère de l'Intérieur	
Catégorie C	50 €
Catégorie B	65 €
Catégorie A	80 €
Personnels SIC du ministère de l'Intérieur	
Agent	50 €
Technicien	65 €
Ingénieur	80 €
Personnels des Douanes (ministère des Finances)	
Agent de constatation des douanes et tout personnel de catégorie C	50 €
Contrôleur des douanes et tout personnel de catégorie B	70 €
Inspecteur des douanes et tout personnel de catégorie A	100 €
Personnels pénitentiaires (ministère de la Justice)	
Corps d'encadrement et d'application et tout personnel de catégorie C	50 €
Corps de commandement et tout personnel de catégorie B	70 €
Corps de direction et tout personnel de catégorie A	100 €
Personnels des polices municipales (Fonction publique territoriale)	
Policiers municipaux de catégorie C	50 €
Policiers municipaux de catégorie B	70 €
Policiers municipaux de catégorie A	100 €
Personnels des autres Administrations	
Catégorie C	50 €
Catégorie B	70 €
Catégorie A	100 €
Tarif unique retraité et ancien personnel, toute administration, tout grade et corps confondus	50 €